



Etats financiers Arrêtés au 31/12/2012

Bilan au 31/12/2012

En Dinar Tunisien

Note	31/12/2012	31/12/2011
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	912 381	891 189
Moins : Amortissements	(884 334)	(827 317)
Total immobilisations incorporelles	28 047	63 872
Immobilisations corporelles	38 382 448	34 603 369
Moins : Amortissement	(11 798 642)	(10 354 484)
Total immobilisations corporelles	26 583 806	24 248 885
Participations et créances liées à des participations	22 545 232	20 625 046
Moins : Provisions	(1 199 642)	(2 500 000)
Autres immobilisations financières	(B-1) 827 080	450 110
Moins : Provisions	-	-
Total des immobilisations financières	22 172 670	18 575 156
Total actifs immobilisés	48 784 523	42 887 913
Autres actifs non courants	(B-2) -	330 570
Total des actifs non courants	48 784 523	43 218 483
Stocks	(B-3) 35 115 520	26 527 208
Moins : Provisions	(1 402 397)	-
Total stocks	33 713 123	26 527 208
Clients et comptes rattachés	(B-4) 10 859 823	10 970 849
Moins : Provisions	(1 492 377)	(1 537 167)
Total clients et comptes rattachés	9 367 446	9 433 682
Autres Actifs courants	(B-5) 14 238 342	9 342 113
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6) 64 932 631	73 469 752
Total des actifs courants	122 251 542	118 772 755
Total des actifs	171 036 065	161 991 238

Bilan au 31/12/2012

En Dinar Tunisien

Note	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres et Passifs		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	30 000 000	30 000 000
Réserves	13 570 463	13 558 828
Fonds social	3 140 083	3 151 139
Résultats reportés	12 609 121	4 578 938
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE:	59 319 667	51 288 905
RESULTAT DE L'EXERCICE :	11 263 815	16 041 818
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(B-7) 70 583 482	67 330 723
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Provision pour risques et charges	(B-8) 698 537	2 321 931
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9) 142 670	143 560
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	845 207	2 469 491
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10) 89 605 473	80 978 360
Autres passifs courants	(B-11) 9 621 315	10 752 727
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12) 380 588	459 937
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :	99 607 376	92 191 024
TOTAL DES PASSIFS (II) :	100 452 583	94 660 515
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :	171 036 065	161 991 238

Etat de Résultat (Modèle de référence) de la période clos au 31/12/2012

En Dinar Tunisien

Note	31/12/2012	31/12/2011
Revenus	(R-1) 248 165 972	262 672 945
Coût des ventes	(R-2) 220 506 413	228 506 287
Marge brute	27 659 559	34 166 658
Frais de distribution	(R-3) 5 338 001	4 514 465
Autres produits d'exploitation	(R-4) 2 508 702	1 740 799
Autres charges d'exploitation	(R-5) 3 709 698	1 296 097
Frais d'administration	(R-6) 15 268 951	13 421 399
Resultat d'exploitation	5 851 611	16 675 496
Charges financières nettes	(R-7) 75 361	212 994
Produits des placements	(R-8) 6 916 793	4 092 532
Autres gains ordinaires	(R-9) 623 630	570 125
Autres pertes ordinaires	(R-10) 184 845	1 573 522
Resultat des activités ordinaires avant impôts	13 131 828	19 551 638
Impôt sur les sociétés	1 868 013	3 509 820
Resultat des activités ordinaires apres impôts	11 263 815	16 041 818
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	-	-
Resultat apres modifications comptables	11 263 815	16 041 818

Etat de flux de trésorerie (Modèle autorisé) au 31/12/2012

En Dinar Tunisien

	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net avant impôts	11 263 815	16 041 818
Ajustements pour :		
- Amortissement et résorptions	1 831 745	1 154 681
- Provisions	(1 567 830)	(75 017)
- Stocks	(8 588 311)	41 757 627
- Créances	111 026	701 960
- Autres actifs	(4 894 545)	(820 525)
- Fournisseurs et autres dettes	1 136 917	(28 432 172)
- Autres passifs	6 367 698	(7 201 263)
Plus ou moins values de cessions	(158 257)	(149 399)
Résultat des opérations de placement	(2 382 462)	(827 255)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	3 119 796	22 150 454
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 847 074)	(2 648 235)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	205 059	68 556
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 920 186)	-
Encaissement provenant de la cession d'autres actifs financiers	2 382 462	827 255
Encaissement/Décassement sur prêts du personnel	(376 969)	62 155
Décassement provenant de l'acquisition des actifs non courants	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(3 556 708)	(1 690 269)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(7 500 000)	(7 500 000)
Décassement fond social	(520 860)	(1 020 745)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(8 020 860)	(8 520 745)
VARIATION S DE TRESORERIE	(8 457 772)	11 939 440
Trésorerie au début de l'exercice	73 009 815	61 070 375
Trésorerie à la fin de la période	64 552 043	73 009 815

1. Faits marquants de l'exercice

Courant le mois de Décembre, L'Etat Tunisie a cédé l'ensemble de sa participation dans le capital social d'ENNAKL Automobiles au profit du Consortium Parenin -Poulina.
 -L'année a été marquée par deux événements majeurs, à savoir l'inauguration du centre PORSCHE TUNIS courant le mois de Novembre 2012, et l'inauguration du nouveau centre de livraison de véhicules neufs VW, le 4 Décembre 2012.
 -Le Conseil d'administration de la Société ENNAKL AUTOMOBILES, qui s'est réuni en date du 26 Juin 2012, a décidé de nommer Ibrahim DEBACHE en tant que nouveau Président Directeur Général.
 -La société ENNAKL Automobiles a participé à l'augmentation du capital social de la société ATL. Cette augmentation du capital a été faite une partie en numéraire et une partie par incorporation des réserves.

2. Notes complémentaires

Note (R-1) Chiffre d'affaires	En Dinar Tunisien	
	2012	2011
Ventes véhicules neufs	225 623 387	243 653 454
Ventes véhicules neufs en hors taxe	8 785 716	7 025 440
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	9 208 771	8 018 162
Ventes travaux atelier	2 098 460	2 115 945
Ventes garanties pièces de rechange	3 007 106	2 442 986
Ventes garanties mains d'œuvres	71 274	70 950
Ventes carburants	3 653	3 052
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	50 814	49 227
Ventes accessoires véhicules neufs	15 153	89 454
TOTAL :	248 864 334	263 468 670

Note (R-1) Remises accordées sur ventes	En Dinar Tunisien	
	2012	2011
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	177 743	428 956
Remises accordées sur ventes pièces de rechange	520 619	366 769
TOTAL :	698 362	795 725

Note (R-6) Frais d'administration	En Dinar Tunisien	
	2012	2011
Entretien et réparation	467 467	325 543
Gardiennage	754 233	601 581
Personnel intérimaire et sous-traitance générale	181 236	237 410
Honoraires	635 431	406 857
Energie	234 271	201 062
Communication et Internet	239 940	226 941
Charge de personnel (autre que la charge salariale des commerciaux) (1)	8 257 404	7 396 380
Assurance	166 269	279 887
Impôts et taxes (2)	887 079	367 466
Transport de marchandises	162 190	193 547
Frais de déplacement	632 626	331 800
Location	131 323	129 860
Dotations aux amortissements et résorptions	2 042 599	1 836 095
Dotations aux provisions (3)	562 108	1 419 178
Reprises sur provisions	(85 225)	(532 208)
TOTAL :	15 268 951	13 421 399

- (1) L'augmentation de la masse est justifiée par :
 -Une augmentation salariale accordée au profit d'un certain nombre du personnel dans le cadre d'une action d'alignement des salaires afin de préserver le climat social en vue d'une meilleure équité.
 -Les promotions de grade en application des statuts de la société pour un certain nombre d'employés.
 -L'intégration d'un certain nombre du personnel intérimaire.
- (2) Il s'agit essentiellement du montant de la TCL de l'année 2012, après suppression de la limite maximale de cette taxe par l'article 50 de la loi n°2012-1 du 16 mai 2012, portant loi de finance complémentaire pour l'année 2012.
- (3) Il s'agit des provisions pour risques et charges relatives aux affaires en contentieux.

Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2012

	Capital	Réserves légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2011	30 000 000	2 988 365	10 221 632	348 831	4 578 938	3 151 139	16 041 818	67 330 723
Affectation de résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2011 (PV de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012)								
Affectation en résultats reportée					16 041 818		(16 041 818)	
Augmentation des réserves légales		11 635			(11 635)			
Affectation en fonds social					(500 000)	500 000		
Dividendes distribués					(7 500 000)			(7 500 000)
Mouvement sur le fond social						(511 056)		(511 056)
Résultat de la période							11 263 815	11 263 815
Capitaux propres au 31 décembre 2012	30 000 000	30 000 000	10 221 632	348 831	12 609 121	3 140 083	11 263 815	70 583 482



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
 Les Jardins du Lac – B.P. n°317
 Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
 1053 Tunis
 Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 28
 E-mail : mbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 08 avril 2013

A l'attention des actionnaires de la société
 «ENNAKL»

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société ENNAKL Automobiles, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er janvier 2012 au 31 Décembre 2012 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de 171 036 065 DT et un résultat bénéficiaire de 11 263 815 DT, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la Société ENNAKL Automobiles. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenues dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus et des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL Automobiles arrêtée au 31 Décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et la présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société ENNAKL Automobiles SA à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
 Managing Partner

Kaïs FEKIH
 Managing Partner